

**Généalogie des traces de vies professionnelles à Roubaix,  
ville du « tissage et du métissage »,  
lieu emblématique des Archives nationales du monde du travail**

Les Archives nationales du monde du travail (ANMT) rassemblent à ce jour 37 kilomètres d'archives économiques et sociales dont les plus anciennes remontent à la révolution industrielle de la machine à vapeur (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) et les plus récentes à nos jours. L'ensemble de ces fonds est le résultat du transfert, à partir de 1993, des fonds d'entreprises et de syndicats professionnels du site parisien des Archives nationales (collecte réellement organisée à partir de 1949) vers le nouveau site de Roubaix, lequel a ensuite élargi sa prospection aux archives des mouvements sociaux liés au monde du travail : nouveaux fonds d'entreprises, nouveaux fonds de mutuelles et de syndicats, associations d'entraide et mouvements caritatifs, fonds de personnalités et d'anonymes, fonds du non-travail (chômage) et des militances les plus diverses, fonds de salariés spécialistes de leurs activités, activités liés au travail (culture et sports), comités d'entreprises. A partir des années 1990, la collecte s'est enrichie de fonds des cabinets d'architectes, puis à partir de 2002, des fonds de l'éducation spécialisée, puis à partir de 2007 des fonds des clubs sportifs privés et enfin, fin 2010, des archives du commerce et de la grande distribution.

On trouvera donc à Roubaix des archives collectives d'organismes publics et privés ou des archives plus individuelles de personnes. Dans les archives collectives évidemment résident des dossiers et documents individuels.

**Ce patrimoine est donc le reflet de la population au travail ou tenue à distance à ses marges. Il en découle que les vagues d'immigration de population se retrouvent donc dans l'ensemble de ces traces documentaires.**

Comment y accéder ?

Disons-le tout de suite : il ne convient pas de venir d'emblée rechercher ses ancêtres et parents aux Archives nationales du monde du travail. Il faut au préalable prendre un cheminement plus conventionnel et aller d'abord dans les séries d'archives traditionnelles : état civil, études notariales, recensements de population, services militaires, dossiers de naturalisation, cadastre, sépultures, etc.

Pour prolonger ensuite les recherches aux Archives nationales du monde du travail, il convient d'avoir déjà des indications sur les entreprises, les mutuelles, les syndicats, les associations, les clubs de sport, éventuellement l'établissement d'éducation spécialisé dont relève la personne lors de son installation en France. En effet, les ANMT ne disposent pas d'un fichier nominatif centralisé et il convient d'effectuer sa recherche fonds par fonds, sachant que dans un bref avenir, l'ensemble des inventaires figurera en accès direct sur le site Internet du Service.

Mais alors d'autres difficultés surgissent.

En effet, les Archives nationales n'ont aucune obligation de conserver des fonds privés. Ceux qu'elles conservent le sont au terme d'un parcours très sélectif motivé par la protection de sources destinées d'abord à l'histoire économique et sociale. En effet, la collective obéit à quelques critères importants :

- ◆ lorsqu'un domaine économique et social est déjà bien représenté dans les collections pour une période historique donnée, la collecte n'est pas systématiquement prolongée car on considère alors que la thématique est suffisamment documentée,
- ◆ toutes les facettes du monde du travail ne sont pas couvertes car le domaine « monde du travail » est extensible à l'infini ; par exemple, les ANMT viennent juste d'acquérir par don début 2011 un petit fonds d'un ouvrier diamantaire de la région parisienne, premier fonds de

cette catégorie professionnelle depuis 60 années de collecte,

- ◆ pour accueillir des fonds privés, il faut que les deux parties (le propriétaire et l'administration des Archives) se mettent d'accord sur les modalités juridiques et matérielles du transfert ; des contacts peuvent ne pas aboutir et devoir être abandonnés.

On comprend bien alors que le rassemblement des 37 kilomètres d'archives de Roubaix offre un panorama le plus complet et le plus exhaustif possible de la vie économique et sociale durant plus de deux siècles, mais qu'**il est le fruit d'une construction intellectuelle aboutissant à un panel de fonds emblématiques**. Il n'y a aucun caractère ni systématique, ni obligatoire : contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, ce ne sont pas toutes les archives du monde du travail qui sont conservées à Roubaix.

Il convient de ne pas induire en erreur avec l'expression « fonds emblématiques ». Il ne s'agit pas de sélectionner uniquement les sources des grandes personnalités, des grandes entreprises, des grands groupements. Il s'agit bien au contraire que la collecte donne l'image la plus juste possible du tissu original économique et social français : c'est ainsi que des grands fonds (Société anonyme MetalEurop Nord) côtoient des petits fonds (Raymond Vandecasteele, prêtre-ouvrier, délégué sécurité à Usinor-Dunkerque), c'est ainsi que des personnages célèbres (Gustave Eiffel) se mêlent à des inconnus (Mr Botton, ouvrier diamantaire), c'est ainsi que de grandes centrales syndicales (Fédération de l'Education nationale) figurent à côté de syndicaliste « de base » (Jean-Claude Hosten, CFDT Tissavel) et de mouvements peu connus (Association française des mécanographes, puis des Informaticiens), etc. C'est bien le « monde du travail » dans toutes ses dimensions, qui est à l'oeuvre, faisant d'ailleurs une place privilégiée aux petites gens, dans un souci de « rattrapage de mémoire » voulue à juste titre par la recherche historique contemporaine depuis les lendemains de la Seconde guerre mondiale.

Pour toutes ces raisons, faire de la recherche généalogique aux ANMT est une entreprise compliquée et longue qui nécessite que chacun accomplisse lui-même sa démarche avec les ANMT. En effet, une piste d'investigation peut exister pour le fonds d'archives de telle filature et ne pas exister pour telle autre filature si ce fonds-là n'a pas été sauvé ; même chose par exemple pour les anciennes compagnies privées de chemin de fer, pas toutes exemptes de « disparition sauvage » au fil du temps avant leur arrivée à Roubaix.

**Passé toutes ces complexités, où peut-on trouver les documents de la vie individuelle dans le vaste champ du travail, qu'il s'agisse d'ailleurs des Françaises et des Français (main-d'oeuvre nommée ainsi au XIXe siècle, salariés ou patrons, militants et adhérents de toutes structures) comme de ceux venus de l'immigration ?**

- ◆ Il convient de dépouiller, dans les fonds des entreprises, les registres d'embauche et de départ des personnels (s'ils existent), ainsi que les registres de paie ou les dossiers des contentieux individuels du travail, y compris les accidents du travail et les documents médicaux qui peuvent les accompagner. Les dossiers de personnels sont évidemment la série à consulter par excellence : c'est le cas pour les dossiers des mineurs de fond qui permettent de reconstituer l'ensemble du parcours professionnel ainsi que la situation sociale de toute la famille.
- ◆ Les documents traitant des délégués du personnel et des membres des comités d'entreprises permettent de retrouver des traces d'activités.

- ◆ La liste des administrateurs de sociétés anonymes ou autres, les déclarations d'organismes de direction d'associations ou de syndicats au terme de leurs congrès ou dans les déclarations officielles (Journal officiel, archives des préfectures en Archives départementales) constituent aussi de bonnes pistes.
- ◆ Enfin, solution la plus productive, avoir un ancêtre ou parent ayant lui-même constitué son fonds d'archives pour transmission dans les collections des ANMT, c'est-à-dire une personne ayant eu suffisamment de recul par rapport à ses activités pour juger utile de voir conserver les traces de sa vie professionnelle dans les collections nationales. C'est plus évident pour la haute société et les personnalités établies, beaucoup moins facile pour les anonymes ou tous ceux qui se croient « ordinaires » : pourtant, c'est dans ce domaine que les ANMT ont remporté les plus grands succès depuis leur ouverture en 1993, faisant des fonds d'archives conservés un véritable brassage de population au plus proche de la réalité.

Conscientes de la complexité de ces recherches - que le public savant de la salle de lecture sait rapidement surmonter mais pas les chercheurs bénévoles non rompus à cet exercice -, les ANMT ont débuté en 2010 un *Guide des sources de la guerre d'Algérie* qui se poursuit en 2011 pour être mis en ligne sur notre site Internet et qui regroupera des données reprises des inventaires traitant des biens économiques français en Algérie durant la guerre d'Indépendance et leur rapatriement en métropole après l'accord de paix. Nul doute que ces fonds, mis en perspective les uns avec les autres, donneront des éléments précieux également sur le salariat algérien.

Le nombre d'inventaires lisibles en ligne sur notre site Internet est en croissance constante. Nous vous engageons à vous connecter ([www.archivesnationales.culture.gouv.fr@camt](mailto:www.archivesnationales.culture.gouv.fr@camt)) pour accéder à la bannière de gauche dans la rubrique FONDS, puis cliquer sur la rubrique Liste alphabétique. Vous découvrirez alors que chaque fonds est décrit par une notice synthétique portant la plupart du temps une icône qui vous permet de faire apparaître l'inventaire détaillé sur l'écran. Ainsi, partout dans le monde, une étude préalable à distance des richesses conservées à Roubaix est possible pour choisir de se déplacer ou non. Pour optimiser votre déplacement, il est recommandé d'envoyer par courrier son sujet de recherche : des pistes d'investigation vous seront alors conseillées, mais des pistes seulement, ainsi que les modalités d'accès aux fonds, beaucoup étant toujours la propriété des déposants et non la propriété de l'Etat (accord préalable du propriétaire à solliciter par les ANMT).

Il incombe en effet à tout citoyen, à toute la population, d'effectuer librement ses recherches. Chacun trouvera en salle de lecture les compétences pour être conseillé efficacement. En retour, c'est l'émotion de la rencontre avec les archives dans leur vérité intellectuelle et matérielle qui sera la récompense.

Françoise Bosman –  
 Conservateur général, directrice des ANMT  
 5 avril 2011

**Archives nationales du monde du travail**

**Salle de lecture ouverte sans rendez-vous en continu du mercredi au vendredi de 9 heures à 17 heures.**

**BP 405 – 78, boulevard du général Leclerc, 59057 ROUBAIX CEDEX 1**

**Métro et tramway : station Eurotéléport devant les ANMT en direct (25 minutes) des gares Lille-Europe et Lille-Flandres.**